Image not found or type unknown

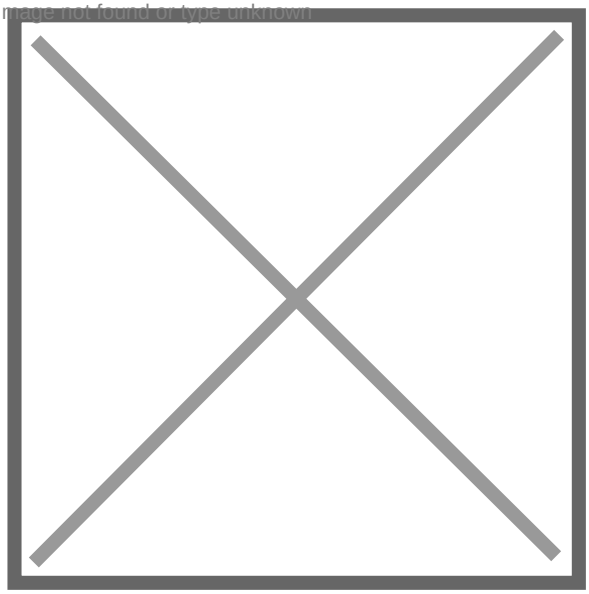

Refus de payer une prime d'objectif

Par **Isquiv94**, le **31/01/2012** à **10:42**

Bonjour,
Dans notre société, certains contrats bénéficient d'une clause précisant le versement annuel d'un bonus variable d'autres non, mais dans tous les cas ce bonus est versé tous les ans à la quasi majorité du personnel

Cette année, la société a fixé des objectifs avec un calcul de bonus, mais a décidé de ne pas le verser.

Est-ce légal ?

Merci de votre réponse

Par **pat76**, le **31/01/2012** à **18:54**

Bonjour

Depuis combien d'année ce bonus est-il versé à tout le personnel y compris à celui qui n'a pas de clause dans le contrat de travail lui permettant d'en bénéficier?

Si cet usage du versement de bonus se pratique depuis 5 ans au moins, alors vous serez en droit d'en réclamer le paiement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés